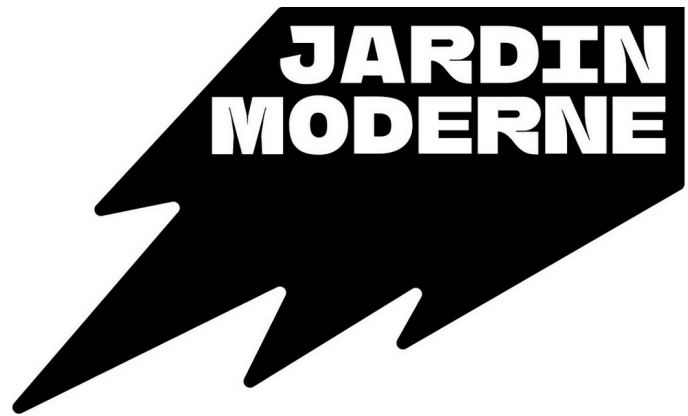




Registre
d'accessibilité
Le Jardin Moderne

Textes de références

Décret du 28 mars 2017 relatif au registre public d'accessibilité et modifiant diverses dispositions relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.
<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/3/28/LHAX1702913D/jo/texte>

Arrêté du 19 avril 2017 fixant le contenu et les modalités de diffusion et de mise à jour du registre public d'accessibilité.
<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/4/19/LHAL1614039A/jo/texte/fr>

Pourquoi un registre public d'accessibilité ?

Communiquer sur le degré d'accessibilité de son établissement

Les propriétaires et exploitants des établissements recevant du public (ERP) sont tenus de mettre à disposition du public un registre d'accessibilité.

Ce registre a pour objectif d'informer le public sur le degré d'accessibilité de l'ERP et de ses prestations. Ainsi, les informations communiquées dans ce document doivent être centrées sur le service rendu et non sur le strict respect de telle ou telle prescription réglementaire. Donner à connaître le degré d'accessibilité de son ERP revient à dire si l'établissement est accessible totalement ou partiellement.

Communiquer et informer sur le niveau d'accessibilité des prestations proposées

En mettant à disposition du public un registre d'accessibilité conforme à l'arrêté du 19 avril 2017, les propriétaires et exploitants ont ainsi la possibilité d'attester du respect de la loi, de faire connaître mais aussi de valoriser les actions mises en œuvre dans leur établissement en faveur de l'accueil de tous les publics. Ce registre mentionne les dispositions prises pour permettre à tous, notamment aux personnes handicapées, quel que soit leur handicap, de bénéficier des prestations offertes par l'établissement. Une attention particulière doit être apportée au contenu et à la forme afin que les informations communiquées dans le registre soient accessibles à tous et utiles aux personnes principalement concernées.

La place de l'accueil et de l'accompagnement humain

L'accompagnement humain reste essentiel pour certaines personnes dont l'autonomie complète au sein d'un établissement ne peut être envisagée. La mise en accessibilité passe également par la présence d'un personnel sensibilisé aux différents types de handicaps, formé à l'accueil et à l'accompagnement de tous les publics, connaissant l'attitude à adopter, et soucieux de satisfaire ses visiteurs.

Présentation de l'établissement

Propriétaire : Ville de Rennes

Exploitant : Association Le Jardin Moderne

Type ERP : L-N de 3ème catégorie

Adresse : 11 rue du Manoir de Servigné – 35 000 RENNES

Téléphone : 02 99 14 04 68

Mail : accueil@jardinmoderne.org

Site internet :

www.jardinmoderne.org N°SIRET :

419 541 719 00011

Code APE/NAF : 90.01Z

Prestations proposées au Jardin Moderne

Le Jardin Moderne est situé en périphérie de Rennes. C'est un lieu ressource pour toutes les personnes et structures qui initient des projets artistiques et culturels, principalement autour des musiques actuelles, et d'une façon plus large, dans le champ culturel et celui de l'économie sociale et solidaire.

Au Jardin Moderne, on trouve différents espaces et équipements :

- 7 studios de répétition dont 1 également équipé pour de l'enregistrement ;
- 1 Club : accueil de résidences et de concerts (250 places) ;
- 1 Café : espace d'exposition, bar, restaurant, concerts (350 places) ;
- 1 chapiteau et des espaces extérieurs : concerts et événements en plein air ainsi que sur la terrasse du restaurant ;
- 2 salles de réunion et de formation ;
- des bureaux partagés avec l'hébergement de 4 structures.

Horaires d'ouverture au public

Attention ! Le Jardin Moderne n'est **pas ouvert au public le lundi**.

Attention ! Certains jours sont parfois fermés exceptionnellement au public. Consultez le site internet pour vérifier que le lieu est bien ouvert.

	Du mardi au vendredi	Samedi & dimanche
Accueil téléphonique	10h-12h	fermé
Répétition	12h-00h	14h-20h
Bar	12h-00h	14h-20h
Restaurant	12h-13h45	fermé

Accessibilité du site

Le Jardin Moderne est situé au 11, rue du Manoir de Servigné, à Rennes (zone industrielle de Lorient, près du Stade « Roazhon Park »). C'est un bâtiment de plain-pied.

En voiture :

Depuis la rocade de Rennes :

- prendre la sortie n° 10 « Porte de Lorient »,
- puis prendre la direction de Vannes / Lorient.
- Prendre ensuite à gauche en suivant le panneau ensuite le panneau « Le Jardin Moderne » / « rue Jean Le Hô »

En bus :

[ligne 11](#) – arrêt Jardin Moderne (proximité immédiate)

[ligne 10](#) – arrêt Porte de Cleunay (à 15 minutes à pied-1,5km)

[ligne 54](#), [ligne 55](#), [ligne 56](#) – arrêt Berthault (à 10 minutes à pied-750m)

Accessibilité des lignes de bus

Toutes les informations relatives à l'accessibilité du réseau de transport STAR (bus & métro) sont disponibles [en suivant ce lien](#).

Sur place

Un parking est à votre disposition, avec deux places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite, en face de l'entrée principale du bâtiment.

L'entrée principale donne accès au bar restaurant. C'est l'espace central où vous trouverez quelqu'un pour vous accueillir et vous orienter.

La salle de formation se situe à proximité immédiate.

L'ensemble du bâtiment est de plain-pied.

Les studios 1, 6 et 7 sont de plain-pied, sans marche et accessibles en fauteuil roulant.

Contraintes d'accessibilité

Certains locaux de répétition (n° 2, 3, 4 et 5) présentent une petite marche de moins de 10 cm à l'entrée. L'accès reste cependant possible avec l'aide du personnel en charge de l'accueil des répétitions.

Une porte battante est également présente (entre le local 4 et 5) et peut présenter une gêne à occasion des déplacements. L'accès reste cependant possible avec l'aide du personnel en charge de l'accueil des répétitions.

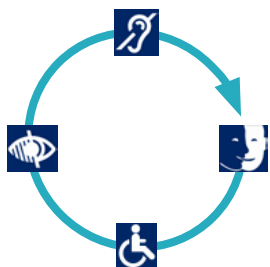
Formation du personnel

Gaëlle HASLÉ, attachée de formation & d'administration – Référente handicap de l'OF, a été formée à l'accueil des personnes en situation de handicap pour accueillir les stagiaires de la formation professionnelle.

Pour toutes les autres activités, le personnel du Jardin Moderne ainsi que les structures hébergées ont été sensibilisées à l'accueil des personnes en situation de handicap (plaquette en annexe : « Bien accueillir les personnes handicapées). D'ici fin 2026, la totalité du personnel permanent sera formé à l'accueil des personnes en situation de handicap.



Accessibilité de l'établissement



Bienvenue

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

☐ oui

☐ non



→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

☐ oui

☐ non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.

☐

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.

☐

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.

☐



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé

☐ oui ☐ non

→ Le personnel connaît le matériel

☐ oui ☐ non



Contact :



Consultation du registre public d'accessibilité :



☐ à l'accueil



☐ sur le site internet

N° SIRET :

Adresse :



Certaines prestations ne sont pas accessibles



1.



Ce service sera accessible le : ☐



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation) ☐



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

☐ oui ☐ non



2.



Ce service sera accessible le : ☐



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation) ☐



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

☐ oui ☐ non



3.



Ce service sera accessible le : ☐



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation) ☐



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

☐ oui ☐ non